



Interlude

CORRESPONDANCE :

Ludothèque Les Berges du Lac

33 Cours de Québec

33300 BORDEAUX LAC

05 56 04 08 82

interlude.secretariat@gmail.com

interlude.direction@gmail.com

Ludothèque et EVS Chantelude

45 rue du Commandant Hauteux

33300 BORDEAUX

Ludothèque La Bastide

37 allée Jean Glono

33100 BORDEAUX BASTIDE

Espace famille Le petit prince

Ludothèque Sablonat

35 rue Jean Mermoz

33800 BORDEAUX

www.ludotheque-interlude.fr

Procès-verbal l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 2025

En cette année 2025, l'équipe de l'association Interlude ainsi que ses administrateurs ont mis en place leur cinquième Assemblée Générale ordinaire scénarisée.

Cette instance s'est déroulée le samedi 15 mars 2025 à 16h10, dans la ludothèque des Berges du Lac située au 33 cours de Québec 33300 Bordeaux.

La séance s'est déroulée sous la présidence de M. MOUTON David, en sa qualité de Président de l'association.

Étaient présents ou représentés :

M. MOUTON David, Président (+2 pouvoirs)

M. AIGRAULT Pierre-Yves, Trésorier

M. SECHET Guillaume, Trésorier-adjoint

M. PETRE-BESSE Fabrice, secrétaire (+2 pouvoirs)

Mme GROSS Caroline, administratrice (+2 pouvoirs)

Mme LAOUSSE Florence, administratrice (+2 pouvoirs)

Mme POIRIER Marie, administratrice (+2 pouvoirs)

Mme AIME-GARAC Séverine, administratrice (+2 pouvoirs)

Mme MORENO Sylvie, administratrice (+2 pouvoirs)

M. MORLET Christophe, administrateur

M. GARNIER Gilles, administrateur (+2 pouvoirs)

Mme PETRE-BESSE Maryline, adhérente. (+2 pouvoirs)

Mme GROSS Gwendoline, adhérente

Mme LECOMTE-VIAU Estelle, adhérente (+2 pouvoirs)

Mme LECOMTE-VIAU Vanessa, adhérente (+2 pouvoirs)

Mme COUET Julia, adhérente (+2 pouvoirs)

Mme THOMAS Sophie, adhérente

Mme DESCHAMPS Emilie, adhérente

M DUBUIS Pierre, adhérent

M ROEDENER Benjamin, adhérent

Mme FAURE Jeanne, adhérente

Mme MARCEL Jennifer, adhérente

M DUBOC Guillaume, adhérent

M HERGOTT Frédéric, adhérent

Mme GARNIER Victorine, adhérente (+2 pouvoirs)

Mme MORLET RENARD Audrey, adhérent

Mme SECHET Sylvie, adhérente (+2 pouvoirs)
Mme LAVILLE Sandrine, adhérente (+1 pouvoir)
Mme PERON Eléa, adhérente (+2 pouvoirs)
Mme BAILLARGUES Eugénie, adhérente (+2 pouvoirs)
Mme LACRAMPE Adeline, adhérente
Mme LACRAMPE Laurent, adhérent
M RUAUD Paul, adhérent

Mme PREVOTEAU-OTMANI Béatrice, Commissaire aux comptes.
Mme BEYLAT Chloé, Chargée de mission éveil culturel et artistique de la mairie de Bordeaux
M GIRARDEAU Laurent, directeur général des centres d'animation de Bordeaux
M SACAZE Romain, responsable de la boutique Jeux Barjo
M PELLUAU Arthur, bénévole

M. SORNAT Nicolas, directeur
Mme QUEVAL Virginie, adjointe de direction
M. BUSQUETS Emmanuel, ludothécaire/référent de site Ludothèque de la Bastide
M ABADIE Maxian, ludothécaire
Mme PASQUET Justine, ludothécaire
M. TARAN Cédric, ludothécaire/référent de site Ludothèque des Berges du Lac
Mme DUCHESNE Céline, ludothécaire
Mme BOUTIER Aloysia, ludothécaire
Mme DESCHAMPS Cécile, ludothécaire/référente de site E.V.S Chantelude et Ludothèque Sablonat
M CZAKOW Guillaume, ludothécaire
M BERNEDE Théo, volontaire en mission de service civique
Mme BLANCHARD Louise, apprentie ludothécaire

Étaient excusé(e)s:

Mme CHOPLIN Camille, Adjointe au maire en charge du quartier Nansouty St-Genès et de la vie associative
M. MAURIN Vincent, maire-adjoint du quartier Bordeaux maritime
Mme ROUX Nathalie, responsable communication et animation transverse de la ville de Bordeaux
Mme BINI Séverine, cheffe de services de l'ERBA et de LARPE
Mme BAPTISTE Anita, administratrice
Mme DEROSIER Marijke, ludothécaire
Mme MARION Elise, comptable
Mme LE PAIH Isabelle, adhérente
Mme LEMAIRE Françoise, adhérente
Mme ROQUIER LOISON Ségolène, adhérente
Collectif Bordonor
Centre Social Bordeaux Nord
Glob Théâtre
UFOLEP

Le Président constate que 33 des membres sont présents. Nous avons aussi 33 pouvoirs. : le nombre total de voix est ainsi de 66.

Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour est le suivant :

Lancement de la chaîne de télévision «Antenne Jeux», la 1ère chaîne gratuite, non diffusée, sans replay de l'association Interlude avec l'invité du jour (Président de l'association) qui présentera son rapport moral.

S'en suivra :

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 16 mars 2024

disponible dans les structures de l'association et sur notre site internet

- Présentation du rapport de gestion 2024 - Arrêté des comptes - Rapport du Commissaire aux Comptes - Budget prévisionnel 2025
- Vote du rapport moral, du rapport financier 2024 et de l'affectation du résultat.
- Valorisation des activités de l'association.
- Présentation des candidatures au Conseil d'Administration, élections et vote.

Le président remercie les participants présents ce jour et excuse les absents.

Il ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

1ère partie de l'Assemblée générale

Présentation du rapport moral par M. MOUTON David et allocution de ce dernier :

L'association Interlude a pour vocation principale de promouvoir et de valoriser les diverses formes d'expressions culturelles du Jeu. Notre projet associatif, conçu pour une durée de trois ans (2022-2025), entre désormais dans sa dernière phase. À ce stade, il est réjouissant de constater que nous restons pleinement alignés avec les objectifs initiaux de ce dernier.

Parmi les valeurs que l'association défend, nous pouvons citer :

- Favoriser l'accès à la pratique du jeu au plus grand nombre.
- Encourager la pratique du jeu libre sans attente de résultat.
- Promouvoir le jeu en tant qu'«objet» culturel.
- Encourager la prise d'initiative, de responsabilité et une pratique citoyenne

Ces valeurs guident nos actions au quotidien et sont au cœur de notre engagement.

Ce travail que nous accomplissons ne serait pas possible sans le soutien précieux de nos adhérents et de nos partenaires, en particulier la Ville de Bordeaux et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Gironde.

Ce soutien se concrétise, entre autres, par le renouvellement de l'agrément «Espace de Vie Sociale» de notre ludothèque Chantelude, située dans le quartier Chatrons Nord Saint-Louis. Nous les remercions tous infiniment.

Pour illustrer les actions menées par Interlude, commençons par évoquer notre contribution à l'ALF (Association des Ludothèques Françaises), avec un siège au Conseil d'Administration. À travers elle, nous participons activement à valoriser le jeu comme objet culturel.

L'édition 2024 de la Fête du Jeu de Bordeaux constitue également un moment clé, qui, avec plus de 3000 participants, a rencontré un véritable succès. Cet événement ne se limite pas à la démocratisation du jeu, il joue aussi un rôle essentiel dans le rayonnement culturel de la ville de Bordeaux, la positionnant ainsi parmi les villes incontournables pour les passionnés de jeu, à l'instar de Parthenay.

Parlant de Parthenay, de jeu et de culture, Interlude a pris part à son Festival Ludique International, en présentant notamment l'exposition « NI BLEU NI ROSE, je joue à ce que je veux » et en organisant la 3ème sortie-familles.

Et ces événements ne s'arrêtent pas là. Interlude a également contribué à de nombreuses autres initiatives, telles que Fort Bastide, Interlude sort le Grand Jeu et Solijeu, pour ne citer que quelques exemples.

Le temps vient aussi à mentionner les aspects moins positifs.

- *Tout d'abord, les travaux nécessaires à la rénovation de la ludothèque de La Bastide, qui ont contraint à une fermeture de mi-juin à fin août 2024, ont eu un impact sur notre activité.*
- *Ensuite, la ludothèque du Lac rencontre un problème d'ancrage territorial, ce qui empêche d'atteindre une fréquentation à la hauteur des attentes, notamment en raison du quartier en constante évolution.*
- *Enfin, certains sujets, tels que l'amélioration de la signalétique et de l'accueil, n'ont pas progressé comme prévu, et dans certains cas, semblent même avoir régressé.*

Et pour finir ce rapport moral, je tiens à évoquer que l'association s'apprête également à connaître un changement de gouvernance avec la nomination d'un nouveau président. Bien que cela fasse partie du processus naturel dans la vie d'une association, cela ne représente en aucun cas un risque pour notre structure. Nous bénéficions d'un conseil d'administration solide, d'une forte équipe de salariés, et des partenaires pleinement engagés.

Nous terminons par la traditionnelle citation :

« J'adore quand un plan se déroule sans accroc. » L'agence tout risques, Hannibal.

David Mouton

Procès Verbal de l'Assemblée générale ordinaire du samedi 16 mars 2024

Le Président donne ensuite lecture du Procès Verbal de l'Assemblée générale ordinaire du samedi 16 mars 2024.

2ème partie de l'Assemblée générale :

Rapport de gestion au 31 décembre 2024

M. AIGRAULT Pierre-Yves présente le rapport de gestion de l'association.

Rapport du Commissaire aux comptes

Mme PREVOTEAU-OTMANI Béatrice, Commissaire aux comptes, a certifié les comptes de l'exercice 2024. Le rapport de gestion ainsi que les conventions réglementées ont été validés.

Budget prévisionnel 2025 :

M. SORNAT, directeur, présente le budget prévisionnel 2025.

Valorisation des activités de l'association

Tout au long de l'Assemblée Générale, des vidéos ont pu expliciter les activités de l'association Interlude pendant l'année 2024 et la place importante des bénévoles.

Questions/réactions d'adhérents :

- Via la boîte à questions réalisée en amont de l'assemblée générale et diffusée lors de celle-ci et les remarques/questions récoltées auprès des adhérents qui ne pouvaient pas être présents à l'assemblée générale .
 - "La ludothèque, c'est super ! Beaucoup de jeux, c'est bien organisé. Ma petite fille adore."
 - Serait-il possible d'ouvrir plus d'accueils à la ludothèque de Sablonat, en semaine ? en matinée ?
 - Je souhaiterai plus d'ouvertures de la ludothèque à Sablonat.
 - Serait-il possible de mettre en place un prêt de jeux à la ludothèque de Sablonat l'année prochaine ? Ne serait-ce qu'à petite échelle pour les assistantes maternelles ?

Réponses du président/directeur concernant la ludothèque Sablonat :

L'espace « Le Petit Prince » où se situe la ludothèque Sablonat est un lieu partagé avec plusieurs structures : service de la ville de Bordeaux, associations... Interlude dispose de trois créneaux dans cet espace : le jeudi matin pour un accueil réservé aux assistant.e.s maternel.le.s ; le jeudi de 16h30 à 18h30 & le samedi matin de 10h00 à 12h30 pour les accueils tout public.

L'occupation par plusieurs acteurs et le budget alloué par la ville de Bordeaux ne permet pas de développer plus de créneaux sur ce site.

Concernant la mise en place d'un service de location de jeux comme sur les autres sites d'Interlude : Cela n'est pas possible en terme de logistique, stockage des jeux (lieux partagés) et gestion en terme de ressources humaines.

- C'est super, continuez comme ça ! Suggestion : faire venir des intervenants pour des ateliers de motricité, de cuisine ou encore de jeux vidéo.
- Je trouve que c'est une très bonne idée la présence des enfants pendant l'Assemblée Générale. Ça facilite la vie !
- Serait-il possible d'ouvrir les accueils des ludothèques plus tard le soir ? Beaucoup de parents et enfants arrivent après 16h voir 16h30. La piste pourrait être de décaler l'horaire du début. Est-ce possible ?
- C'est très bien ce que vous proposez. Est-ce que vous allez pouvoir continuer ? (lien avec le contexte économique et la baisse de soutien financier aux associations (État – conseil départemental de la Gironde...))

• En présentiel :

Question concernant le départ de la salariée Christelle Gamundi. Est-ce qu'elle a bénéficié d'une rupture conventionnelle ?

Réponse de David MOUTON, Président d'Interlude : « Non il n'y a pas eu de rupture conventionnelle accordée par le conseil administration pour des raisons principalement économiques ».

Questions/demandes concernant la ludothèque Sablonat : plus d'ouvertures, ouvrir plus tard..

3ème partie de l'Assemblée générale :

Conseil d'Administration

Les membres présents du Conseil d'Administration sont informés que M. MOUTON David démissionne du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration prend note de ses desiderata.

Mme COUET Julia, Mme LECOMTE-VIAU Vanessa, Mme LE PAIH Isabelle et Mme MORLET RENARD Audrey se portent candidates pour être administratrices.

Votes

1- Approbation du rapport moral :

Passage de l'urne pour le vote :

66 votants – 66 votes exprimés – 66 oui – 0 non – 0 nul

Résolution 1

Le procès-verbal du rapport moral est adopté.

2- Approbation du Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 mars 2024 :

Passage de l'urne pour le vote :

66 votants – 66 votes exprimés – 66 oui – 0 non – 0 nul

Résolution 2

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 mars 2024 est adopté.

3- Approbation du rapport financier de l'assemblée générale ordinaire et affectation du résultat de 1053,66€.

Il est proposé à l'assemblée générale ordinaire d'affecter le résultat en report à nouveau.

Passage de l'urne pour le vote :

66 votants – 66 votes exprimés – 66 oui – 0 non – 0 nul

Résolution 3

Le rapport financier est adopté. *Se référer au Bilan comptable au 31 Décembre 2024.*

4- Élection des nouvelles administratrices du Conseil d'Administration :**Passage de l'urne pour le vote :**

66 votants – 66 votes exprimés – 66 oui – 0 non – 0 nul

Résolution 3

Le Conseil d'Administration est adopté.

Présentation du Conseil d'Administration :

- M. AIGRAULT Pierre-Yves, Trésorier
- M. SECHET Guillaume, Trésorier-adjoint
- M. PETRE-BESSE Fabrice, secrétaire.
- Mme BAPTISTE Anita, Administratrice
- Mme AIME-GARAC Séverine, Administratrice
- Mme GROSS Caroline, Administratrice
- Mme LAOUSSE Florence, Administratrice
- Mme MORENO Sylvie, Administratrice
- Mme POIRIER Marie, Administratrice
- M. MORLET Christophe, Administrateur
- M. GARNIER Gilles, Administrateur
- Mme COUET Julia, Administratrice
- Mme LECOMTE-VIAU Vanessa, Administratrice
- Mme LE PAIH Isabelle, Administratrice
- Mme MORLET RENARD Audrey, Administratrice

Le Conseil d'administration se réunira le jeudi 20 mars 2025 à 19h pour élire le bureau.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés. M. MOUTON remercie les personnes présentes et lève la séance à 17h50.

Fabrice PETRE-BESSE, Secrétaire
Virginie Queval, Adjointe de direction

